

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jueuis

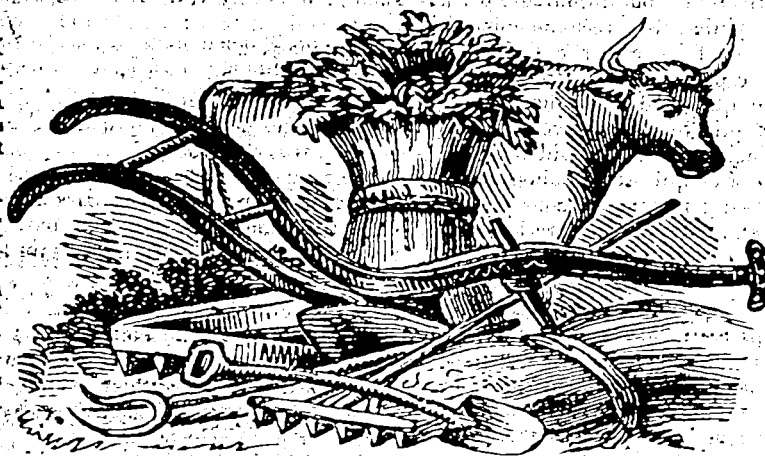
Editeur-Propriétaire

**FIRMIN H. PROULX**

A qui toutes lettres concernant l'administration de la *Gazette* et les demandes pour abonnements devront être adressées *franco*.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné *par écrit* à ce Bureau un mois d'avance. Les arrérages devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la *Gazette*.



Rédacteur

**J. D. SCHMOUTH**

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

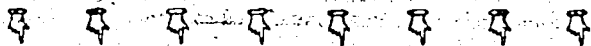
Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre *Gazette agricole*.

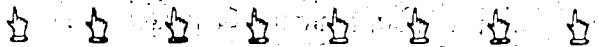
Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

## A VIS



MM. les abonnés retardataires trouveront dans le numéro 49 de la *Gazette*, le compte de ce qu'ils nous doivent. Le paiement immédiat de ces comptes nous permettrait de faire des changements nécessaires à la *Gazette des Campagnes*. Un délai est absolument impossible, surtout de la part de ceux qui nous doivent plusieurs années d'abonnement. Un retard de leur part nous obligerait à remettre leurs comptes entre les mains d'un avocat.



Suivant les conditions ordinaires de la *Gazette des Campagnes*, celui qui désire cesser son abonnement doit en donner avis *par écrit* au bureau de la *Gazette*, un mois avant l'expiration de son abonnement. Ainsi, ceux dont l'abonnement cessera le 19 octobre prochain, et qui n'ont pas donné cet avis avant le 19 septembre courant, sont censés continuer leur abonnement pour l'année qui commencera le 19 octobre prochain.

Le simple refus de la *Gazette* au Bureau de poste, sans autre avis, obligera l'abonné à payer sa souscription pour l'année à venir.

Nous avons constaté qu'à plusieurs Bureaux de poste la *Gazette des Campagnes* nous était renvoyée par le Maître de Poste, sans l'assentiment même de l'abonné. Nous osons pour cela qu'il est nécessaire que ce soit l'abonné lui-même qui nous avertisse *par écrit* de son intention de discontinuer.

## CAUSERIE AGRICOLE

DES MOYETTES OU QUINTEAUX.

La semaine ou plutôt la quinzaine qui vient de s'écouler a été bien défavorable à la moisson : des pluies abondantes et continues sont venues s'abattre sur les champs et les récoltes, couchant celles qui étaient encore sur pied et détériorant considérablement les produits moissonnés et disposés en javelles.

Le javelage est absolument nécessaire pour terminer la maturation de toutes les céréales et perfectionner le développement de leurs graines. Mais pour atteindre ce but, il faut que le javelage se fasse dans des conditions favorables ; les rosées, les légères pluies, suivies de soleil lui sont indispensables. Malheureusement elles sont bien rares les saisons qui satisfont pleinement à ces conditions. Presque toujours des pluies abondantes et de longue durée viennent surprendre les javelles, retarder le travail du javelage, et détériorer les pailles et les grains. Il n'est même pas rare de voir les grains germer sur le champ quand la saison est pluvieuse.

Ce dernier accident arrive ordinairement lorsque les céréales ont été récoltés trop mûres, alors l'humidité, agissant sur les grains, les prédispose immédiatement à entrer en végétation et si les pluies sont de quelque durée, le germe ne tarde pas à se former et les grains perdent leurs plus précieuses qualités ; leur poids et leur volume diminuent, ils font de très-mauvaise farine et sont impropres à servir comme graines de semence.

Lorsque les grains ont été récoltés avant leur maturité complète, le danger de la germination n'est pas autant à craindre ; mais il survient un autre inconvénient qui, quoique d'une importance moindre que le précédent, ne cesse pas que d'être très-préjudiciable à la production agricole. Ces grains, par cela même que leur maturation n'est pas avancée, contiennent encore beaucoup d'eau de végétation et l'humidité naturelle de la saison s'ajoutant à cette eau, empêchent